

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 03 Jul 2000
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2964

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : TOURISME :

APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A L'OCCASION DES
VOYAGES INTERNATIONAUX

Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT

Code Référence : 743130U32C1

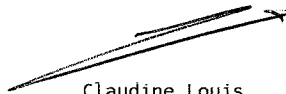
Domaine : 708 Economie-SU:tourisme,accueil et loisirs

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale adjointe,



Claudine Louis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE administrateur délégué

Date et signature (2) : 04.04.2000



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX

CODE DE L'U.F. (3)	74313003201	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	708
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

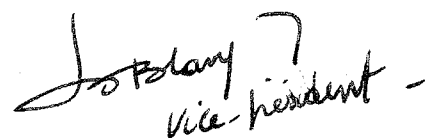
(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input checked="" type="radio"/>	Economique	<input checked="" type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : 06 AVR. 2000

Signature du Président du Conseil supérieur :



Vice-président

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) 74313003221	Code du domaine de formation : (4) 708
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Tourisme: Approche des problèmes de santé à l'occasion des voyages internationaux	CT	B	96
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	24
		Total des périodes	120

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Meurt
23.01.00

Chemi
M. Lévesque

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

ky 29.06.2000

A. COLLINET
ADM PÉDAG.

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

UNITE DE FORMATION

TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1^{er} et 2^{ème} du décret, l'unité de formation devra :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES DE L'UNITE DE FORMATION

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant,

confronté à des mécanismes de commercialisation propres aux agences de voyages et aux offices de tourisme, et plus particulièrement aux problèmes sanitaires

de **prendre conscience** de la nécessité

- de sensibiliser les voyageurs aux problèmes de santé à l'occasion de déplacements internationaux et de séjours à l'étranger, selon leur spécificité;
- de posséder une connaissance suffisante de ces problèmes et de leur terminologie;
- de connaître les sources d'information en la matière ;
- d'aider à acquérir auprès de ces sources une documentation significative, adaptée aux besoins des agents touristiques, selon leur fonction .

UNITE DE FORMATION

TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

- prendre des notes à l'audition (communication orale d'au moins dix minutes);
- dégager oralement ou par écrit, dans une langue correcte, les éléments essentiels d'un texte ainsi que leur articulation;
- traduire schématiquement l'articulation d'un texte lu: objectifs - argumentation - conclusion;
- exprimer oralement et/ou par écrit, dans une langue correcte, une opinion, une appréciation argumentée à propos d'un fait, d'une idée ou d'un texte (par exemple: un article de presse);
- catégoriser divers éléments d'un texte écrit selon les faits et les opinions qu'il y a décelés.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

CESS

UNITE DE FORMATION**TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A
L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandation particulière.

UNITE DE FORMATION

TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX

PROGRAMME

L'étudiant sera capable de:

- expliquer globalement les notions suivantes:
 - pathologie infectieuse: germes, vecteurs, syndromes, contagiosité,
 - épidémiologie: principes, zones à risque,
 - hygiène et prévention: principes généraux,
 - santé publique: systèmes, organismes,
 - assurance-maladie et assurance-accidents;

- mener une recherche documentaire et se constituer un référentiel de base pour identifier:
 - la nosographie des maladies tropicales et leur gravité respective,
 - les recommandations et les services reconnus en matière de vaccins,
 - les indicateurs de risques sanitaires d'après les données épidémiologiques ,
 - les indicateurs de risques sanitaires liés à l'alimentation, au climat, à la situation géographique, à la faune et à la flore, aux modes de transport, à une activité sportive...

- rédiger, au sujet d'une problématique choisie en concertation avec le chargé de cours et au départ de toute source d'information disponible, y compris Internet , une synthèse argumentée de renseignements à la clientèle comprenant:
 - des conseils de prévention,
 - des solutions en matière de contrat d'assurance maladie-accident.

UNITE DE FORMATION

TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

pour la problématique choisie,

de rédiger une fiche-type de conseils à la clientèle exploitables en agence;

et/ou

de mettre à jour une fiche donnée en tenant compte de l'évolution de la problématique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la maîtrise des concepts scientifiques,
- de la pertinence des décisions et de la méthode mise en jeu,
- du niveau de précision et de clarté dans le choix, l'expression et la diffusion des données,
- du sens critique,
- du sens des responsabilités,
- de la prise en compte, dans l'élaboration des fiches, des différents contextes et règlements.

UNITE DE FORMATION**TOURISME : APPROCHE DES PROBLEMES DE SANTE A
L'OCCASION DES VOYAGES INTERNATIONAUX****PROFIL DU (DES) CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera médecin ou diplômé de l'enseignement supérieur qui, par son expérience personnelle et professionnelle, peut démontrer ses compétences dans le domaine de l'épidémiologie et de la pathologie des transports.